



Élection générale 2024
Brochure de l'électeur du
Comté de Deschutes en
français



Cher électeur du Comté de Deschutes :

Ceci est votre brochure des électeurs pour l'élection générale du 5 novembre 2024 fournie par le Bureau du greffier du Comté de Deschutes (Deschutes County Clerk's Office). Elle contient des informations sur les candidats et les mesures des juridictions locales dans les limites du Comté de Deschutes.

Cette brochure contient les mesures au scrutin et des déclarations explicatives conçues pour fournir des informations impartiales. Son contenu propose également un argumentaire rémunéré pour ou contre certaines mesures. Les candidats peuvent aussi acheter un emplacement pour une déclaration dans la brochure.

Les bulletins de vote seront envoyés par la poste dès le mercredi 16 octobre 2024 à chaque électeur inscrit. Voici quelques informations à savoir :

- ◆ **Postez** vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour port payé ou **déposez-les** à un site de dépôt officiel avant **20 h, le mardi 5 novembre 2024**. Seuls seront acceptés les bulletins de vote postés et oblitérés par le Service postal des États-Unis (United States Postal Service, USPS) avant 20 h le jour des élections et reçus par le bureau du greffier au plus tard le mardi 12 novembre 2024. N'oubliez pas de signer votre enveloppe de retour de bulletin de vote.
- ◆ Tous les sites de dépôt ouvrent le vendredi 18 octobre. Consultez la page des *sites de dépôt de bulletins de vote officiels* dans la brochure pour de plus amples détails.
- ◆ Les noms des candidats sur votre bulletin de vote apparaîtront en ordre alphabétique aléatoire. Conformément à ORS 254.155, l'ordonnancement aléatoire des lettres est réalisé avant une élection.
- ◆ Tous les candidats ou toutes les mesures figurant dans cette brochure des électeurs n'apparaîtront pas nécessairement sur votre bulletin de vote. Votre adresse de résidence détermine les districts pour lesquels vous pouvez voter. Votre bulletin de vote officiel ne contiendra que les questions sur lesquelles vous avez le droit de voter, en fonction de votre lieu de résidence.
- ◆ Tous les candidats ne soumettent pas d'informations sur la brochure de l'électeur, ce qui implique que des candidats figurant sur votre bulletin de vote ne se trouvent pas sur la brochure de l'électeur.
- ◆ Cette brochure des électeurs est disponible en ligne sur www.deschutescounty.gov/elections. Après 20 h le soir des élections, des résultats préliminaires de l'élection seront affichés en ligne à l'adresse www.deschutescounty.gov/ElectionResults.

- ◆ Si vous avez reçu un bulletin de vote destiné à une personne qui ne devrait plus en recevoir à cette adresse, veuillez écrire « RETURN » (retour à l'expéditeur) sur l'enveloppe et la remettre dans votre boîte aux lettres.
- ◆ La signature figurant sur l'enveloppe de retour du bulletin de vote de chaque électeur est vérifiée par rapport à la signature de l'électeur figurant dans son dossier. Les signatures doivent correspondre avant qu'un bulletin de vote puisse être comptabilisé. Si votre signature a changé, veuillez actualiser votre inscription d'électeur.

Informations sur le vote

Inscription au vote

Pour bénéficier du droit de voter aux élections générales du 5 novembre 2024, une carte d'enregistrement de l'électeur dûment remplie doit être envoyée avant le [Tuesday, October 15, 2024.], le cachet de la poste faisant foi.

Pour être inscrit pour voter en Oregon, vous devez être :

1. Un résident de l'État d'Oregon.
2. Un citoyen des États-Unis.
3. Âgé d'au moins 18 ans le jour des élections

Vous devez actualiser votre inscription si :

1. Vous avez déménagé ou si votre adresse postale a changé.
2. Votre nom a changé.
3. Vous souhaitez modifier votre affiliation à un parti.

Remarque importante : Si vous avez déménagé ou changé de nom, et si vous n'avez pas encore actualisé votre inscription, vous conservez votre admissibilité au vote. Appelez le bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) au (541) 388-6547 pour de plus amples informations.

Électeurs handicapés :

Si vous avez besoin d'aide pour voter ou pour déposer votre bulletin de vote, appelez le bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) au (541) 388-6547. Nous mettons à votre disposition deux employés pour vous aider à voter. Vous pouvez également vous faire aider par un ami, un membre de votre famille ou toute autre personne de confiance, mais qui n'est pas affiliée à votre employeur ou à votre syndicat.

Une édition audio de la brochure des électeurs est disponible. Pour la commander, veuillez contacter Ressources pour la vie autonome (Independent Living Resources) au (503) 232-7411 ou TTY (503) 232-8408.

Instructions de vote

Votre paquet de bulletins de vote contiendra au minimum les éléments suivants :

- Un bulletin de vote imprimé
- Une enveloppe de retour port payé à signer
- Un encart concernant ce qui suit :
 - Les élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections) n'utilisent plus l'enveloppe confidentielle facultative en papier bleu. L'enveloppe de retour du bulletin de vote comporte un tissage interne de sécurité imprimé qui protège votre confidentialité et le secret de votre vote :

Examinez votre bulletin de vote officiel et votez :

Examinez votre bulletin de vote officiel et repérez l'ovale de réponse du candidat ou de la mesure de votre choix pour chaque scrutin. Pour voter, remplissez complètement l'ovale à côté de vos choix avec un stylo (encre noire ou bleue). N'utilisez pas de stylo-feutre.

Réexaminez votre bulletin de vote :

Assurez-vous d'avoir correctement marqué votre choix pour chaque scrutin. Votre bulletin de vote officiel peut présenter des scrutins imprimés sur les deux côtés du bulletin de vote.

Préparation au renvoi de votre bulletin de vote :

Insérez votre bulletin de vote dans l'enveloppe de retour port payé. Le personnel électoral veillera à la confidentialité de votre bulletin de vote. Lisez la déclaration de l'électeur sur l'enveloppe de retour et signez dans la case de signature.

Signature de votre enveloppe de retour du bulletin de vote :

Votre bulletin de vote ne sera pas comptabilisé si l'enveloppe de retour n'est pas signée. Chaque signature est vérifiée par rapport à la signature d'inscription figurant dans le dossier et cette dernière doit correspondre pour que le bulletin de vote soit comptabilisé.

Retour de votre bulletin de vote :

- **Par courrier :** Renvoyez votre bulletin de vote dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote signée et scellée. Aucun affranchissement n'est nécessaire. Postez vos suffrages exprimés au plus tard le mardi 5 novembre 2024.
- **Dans un site de dépôt officiel :** Déposez l'enveloppe de retour du bulletin de vote signée et scellée à un site de dépôt officiel au plus tard à 20 h le jour des élections. L'affranchissement n'est pas nécessaire.

N'oubliez pas de vérifier les deux côtés de votre bulletin de vote. Certains bulletins peuvent comporter des scrutins/mesures sur les deux côtés.

Contact :

Élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections)

(541) 388-6547 [Deschutescounty.gov/elections](https://www.deschutescounty.gov/elections)

1 (866) ORE-VOTES (se habla Español)

www.oregonvotes.gov

TTY 1 (800) 735-2900

Comment voter

1. Complétez votre bulletin de vote

- Pour voter, remplissez complètement l'ovale situé à côté de votre choix avec un stylo (encre noire ou bleue). N'utilisez pas de stylo-feutre.
- Pour voter pour une personne qui ne figure pas sur le bulletin de vote, remplissez l'ovale situé à côté de la ligne « write-in » (vote écrit à la main), puis écrivez lisiblement le nom de la personne sur la ligne prévue à cet effet. N'inscrivez pas le nom d'un candidat qui figure déjà sur le bulletin de vote.
- Vous n'êtes pas obligé de voter sur tous les scrutins. Ceux pour lesquels vous votez seront quand même comptabilisés.

2. Recherchez les erreurs

- Si vous votez pour plus d'options que ce qui est autorisé, votre vote **ne sera pas comptabilisé** pour ce scrutin.
- Si vous faites une erreur sur votre bulletin de vote, vous pouvez y apporter vos modifications. Rayez d'un trait le nom complet du candidat ou de la réponse à la mesure. Vous avez alors la possibilité de faire un autre choix.
- Contactez le bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) au (541) 388-6547 pour demander un bulletin de vote de remplacement si :
 - vous faites une erreur que vous ne pouvez pas corriger
 - votre bulletin de vote est endommagé ou abîmé
 - vous avez perdu votre bulletin de vote

3. Insérez le bulletin de vote et signez l'enveloppe de retour

- N'insérez que vos suffrages exprimés (pas ceux d'une autre personne) dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote. *(Si nous recevons une enveloppe contenant plusieurs bulletins de vote, tous les bulletins de vote inclus seront rejetés et ne seront pas comptabilisés).*
- Vous devez signer votre enveloppe de retour du bulletin de vote, **sinon votre vote ne sera pas comptabilisé**.
- La signature figurant sur l'enveloppe de retour du bulletin de vote de chaque électeur est vérifiée par rapport à la signature figurant dans son dossier. Les signatures doivent correspondre avant qu'un bulletin de vote puisse être comptabilisé. Si votre signature a changé, veuillez actualiser votre inscription d'électeur.

4. Renvoyez votre bulletin de vote

- **Par courrier** : Renvoyez votre bulletin de vote dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote signée et scellée. L'affranchissement n'est pas nécessaire. Postez votre bulletin de vote au plus tard le mardi 5 novembre 2024. Seuls seront acceptés les bulletins de vote postés et oblitérés par le Service postal des États-Unis (United States Postal Service, USPS) avant 20 h le jour des élections et reçus par le bureau du greffier au plus tard le mardi 12 novembre 2024.
- **Dans un site de dépôt officiel** : Déposez votre enveloppe de retour du bulletin de vote signée et scellée dans un site de dépôt officiel au plus tard à 20 h le jour des élections. Aucun affranchissement n'est nécessaire.

Adresses des sites officiels de dépôt des bulletins de vote

Déposez votre bulletin de vote à un site de dépôt officiel avant **20 h, le mardi 5 novembre 2024**. N'oubliez pas de signer votre enveloppe de vote.

Heures d'ouverture des sites de dépôt :

Ouverture : Vendredi 18 octobre

Fermeture : Le jour des élections, le mardi 5 novembre 2024, à **20 h**.

Adresses des sites de dépôt :

Bend

Centre des services de Deschutes (Deschutes Services Center)

1300 NW Wall St, Bend

(À pied et Passage en voiture, boîte de dépôt extérieure située sur le côté ouest du bâtiment)

Département des routes du Comté de Deschutes (Deschutes County Road Department)

61150 SE 27th St, Bend

(Située à l'extrémité sud du parking)

Old Mill

459 SW Bluff Dr, Bend

(Boîte située sur la colline au-dessus du district de Old Mill (Old Mill District) dans le parking au sud de l'hôtel Hilton Garden Inn (Hilton Garden Inn Hotel))

Parc-relais de Bradbury (Bradbury Park & Ride)

1000 SW Bradbury Way, Bend

(Boîte située en face du pavillon Park & Rec (Park & Rec Pavilion), près de Simpson et Columbia)

Parc Pine Nursery (Pine Nursery Park)

3750 NE Purcell Blvd, Bend

Accessible aux heures habituelles d'ouverture du parc (extrémité est du parking).

Redmond

Centre des Expositions du Comté de Deschutes (Deschutes County Expo Center)

(Champs de foire)

3800 SW Airport Way, Redmond

(Situé sur le rond-point à l'extrémité Est du parking)

Parking en face du Parc Centennial (Centennial Park) (Déplacée temporairement de la Bibliothèque de Redmond (Redmond Library))
716 SW Evergreen Ave, Redmond
(Boîte située à l'extrémité nord du parking)

La Pine

Bibliothèque publique de La Pine (La Pine Public Library)
(Ouverte pendant les travaux)
16425 1st St, La Pine
(Boîte située au 1st St & Huntington Rd)

Sisters

Hôtel de ville de Sisters (Sisters City Hall)
520 E Cascade Ave, Sisters
(Boîte située en face de l'Hôtel de ville)

Sunriver

Bibliothèque publique de Sunriver (Sunriver Public Library)
56855 Venture Ln, Sunriver
(temporairement fermée en raison des travaux) Les électeurs sont encouragés à retourner leur bulletin par voie postale, ou dans d'autres sites de dépôt.

Remarque : La boîte de dépôt de bulletins de vote de la bibliothèque de Redmond (Redmond Library) a été temporairement déplacée sur le parking situé au croisement de SW Evergreen Ave et de SW 7th St, à Redmond.

La bibliothèque de Redmond (Redmond Library) est en travaux avec une date de fin de construction prévue en décembre 2024. Une signalisation sera mise en place pour indiquer aux électeurs d'entrer dans le parking par la SW 7th St et d'en sortir par la SW Forest Ave.

-- OU --

Postez l'enveloppe de retour port payé contenant vos suffrages exprimés avant **20 h, le mardi 5 novembre 2024**. N'oubliez pas de signer votre enveloppe de vote. Seuls seront acceptés les bulletins de vote postés et oblitérés par le Service postal des États-Unis (United States Postal Service, USPS) avant 20 h le jour des élections et reçus par le bureau du greffier au plus tard le mardi 12 novembre 2024.

County Clerk's Office, 1300 NW Wall St, Suite 202, Bend
Du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00 | Jour des élections, de 7h00 à 20h00
— Des isolements y sont installés —

Élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections) : Autocollant 2024 "I Voted"

Le concours de conception d'autocollants pour les élèves des collèges et lycées (la 6e à la 12e année) s'est clôturé le 30 juin 2024. 6 élèves de 6 écoles différentes ont participé. Merci aux élèves du Collège Cascade (Cascade Middle School), du Collège High Desert (High Desert Middle School), du Lycée Mountain View (Mountain View High School), du Lycée Sisters (Sisters High School), du Collège Sky View (Sky View Middle School), et de l'École luthérienne Trinity (Trinity Lutheran School) pour vos créations originales.

Félicitations à Eli Hogan, élève de dernière année d'études secondaires à l'école secondaire de Mountain View (Mountain View High School). Vous pouvez venir chercher l'autocollant "I Voted" de Eli dans nos locaux et les hôtels de ville du 18 octobre 2024 jusqu'au jour des élections. Merci à tous nos élèves qui ont participé au concours d'autocollants "I Voted" de cette année. Pour voir toutes les participations de cette année, consultez le site suivant www.deschutescounty.gov/artcontest.

Mesure 9-173 - Comté de Deschutes

Élargissement de la commission du comté de trois à cinq membres.

Question : La Commission du Comté de Deschutes (Deschutes County Commission) devrait-elle être élargie pour inclure cinq membres?

Résumé : L'instance dirigeante élue du Comté de Deschutes, le Conseil des commissaires du Comté de Deschutes (Deschutes County Board of Commissioners), est actuellement composée de trois membres élus.

Cette mesure au scrutin, si elle est approuvée par les électeurs, élargirait le Conseil des commissaires pour inclure cinq membres élus.

De plus, si elle est approuvée, cette mesure au scrutin fixerait un calendrier pour l'élection des commissaires afin de coïncider avec les cycles électoraux présidentiels. Actuellement, l'un des trois membres est élu lors des années d'élection présidentielle. Les deux nouveaux postes ajoutés à la Commission seraient pourvus par élection lors de la prochaine élection d'année paire (2026) pour des mandats initiaux de deux ans. En 2028, trois postes à la Commission figureront sur le bulletin de vote selon les termes de cette mesure, et les personnes élues serviront des mandats de quatre ans par la suite. Les deux nouveaux postes ne peuvent pas être pourvus par nomination avant le 6 janvier 2027.

Les dispositions de cette mesure au scrutin ne peuvent être modifiées que par un vote majoritaire des électeurs du Comté de Deschutes.

Déclaration explicative

L'instance dirigeante élue du Comté de Deschutes, le Conseil des commissaires du Comté de Deschutes (Deschutes County Board of Commissioners), est actuellement composé de trois membres élus.

Si elle est approuvée par les électeurs (Vote « Yes ») (« Oui »), cette mesure au scrutin élargirait le Conseil des commissaires pour inclure cinq membres élus.

De plus, si elle est approuvée, cette mesure au scrutin fixerait un calendrier pour l'élection des commissaires afin de coïncider avec les cycles électoraux présidentiels. Actuellement, l'un des trois membres est élu lors des années d'élection présidentielle. Les deux nouveaux postes ajoutés à la Commission seraient pourvus par élection lors de la prochaine élection d'année paire (2026) pour des mandats initiaux de deux ans.

De plus, trois postes à la Commission figureront sur le bulletin de vote en 2028, conformément aux termes de cette mesure, et les personnes élues serviront des mandats de quatre ans par la suite si cette mesure est approuvée. Les deux nouveaux postes ne peuvent pas être pourvus par nomination avant le 6 janvier 2027.

Si cette mesure au scrutin n'est pas approuvée (vote « No ») (« Non »), le Conseil des commissaires du Comté de Deschutes (Deschutes County Board of Commissioners) restera une instance dirigeante élue composée de trois membres.

Les dispositions de cette mesure au scrutin ne peuvent être modifiées que par un vote majoritaire des électeurs du Comté de Deschutes.

Cette mesure entrerait en vigueur à partir de 2026, avec la période de dépôt des candidatures pour les sièges ouverts à la Commission commençant en septembre 2025.

Ces informations sont fournies par : Stephen Gunnels, Bureau du Procureur du Comté de Deschutes (Deschutes County District Attorney's Office)

Mesure 9-174 – District scolaire de Redmond N° 2J (Redmond School District #2J)

OBLIGATIONS POUR AUGMENTER LA SÉCURITÉ ; RÉPARER LES ÉCOLES ; AGRANDIR LES INSTALLATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Question : Le district doit-il augmenter la sécurité, réparer les écoles, agrandir les installations de formation professionnelle ; émettre des obligations pour un montant de \$97.700.000 ; tout en maintenant le taux d'imposition actuel (selon les estimations) ? Si les obligations sont approuvées, elles seront remboursables avec les impôts sur la propriété ou sur la propriété foncière qui ne sont pas assujettis aux limites des sections 11 et 11b, Article XI de la Constitution de l'Oregon.

Résumé :

Estimé pour maintenir le taux d'imposition actuel.

Représente la deuxième phase d'un programme de construction en deux parties visant à réaliser des réparations à long terme et à améliorer les opportunités pour les élèves dans le district scolaire de Redmond (Redmond School District).

Les obligations financeraient des projets d'investissement, notamment :

- **Améliorer la santé, la sécurité et la sûreté :**
 - Clôture de sécurité
 - Entrée sécurisée au lycée de Ridgeview (Ridgeview High School)
 - Améliorations de la qualité de l'air
 - Élimination de l'amiante
 - Systèmes de sécurité incendie

- **Préserver les installations et réduire les coûts grâce à la modernisation des bâtiments à l'échelle du district :**
 - Remplacer les toits, la plomberie, les revêtements de sol
 - Mettre à jour les installations électriques, les systèmes de chauffage, de ventilation et de refroidissement
 - Installer des fenêtres et de éclairages à faible consommation d'énergie
 - Installer des aménagements paysagers tolérants à la sécheresse

- **Réparations critiques, extension du CTE au lycée de Redmond (Redmond High School) :**
 - Remplacer les tuyaux du système de chauffage âgé de 50 ans, risquant de tomber en panne d'ici 5 ans
 - Agrandir et réaménager les espaces destinés à la formation professionnelle et aux activités parascolaires

- **Agrandir l'école communautaire de Tumalo (Tumalo Community School) pour redevenir une école K-8**
 - Démolition, mobilier, équipement ; frais d'émission d'obligations

Maintien du comité de surveillance des obligations communautaires

Les obligations peuvent être émises en séries sur plusieurs années, chaque série venant à échéance sur une période n'excédant pas 21 ans à compter de l'émission.

Déclaration explicative

Le district scolaire de Redmond (Redmond School District RSD) accueille 7.100 élèves dans une zone de 550 miles carrés (1.425 km²) qui comprend la Ville de Redmond (City of Redmond) et les communautés d'Alfalfa, Crooked River Ranch, Eagle Crest, Terrebonne et Tumalo. Le district gère 13 bâtiments scolaires accueillant des élèves de la maternelle au lycée.

Poursuivre l'investissement de notre communauté dans nos écoles

Cette obligation représenterait la deuxième phase d'un programme de construction en deux parties conçu pour répondre aux besoins de réparation continus, à la modernisation et aux améliorations des installations dans le district scolaire de Redmond (Redmond School District) tout en maintenant les taux d'imposition existants.

Prévu pour maintenir le taux d'imposition de 2024 : Si elle est approuvée, l'obligation proposée de 97,7 millions de dollars ne devrait pas entraîner une augmentation des taux d'impôt foncier par rapport aux taux de 2024, car l'obligation générale du RSD émise en 2004 est arrivée à échéance le 15 juin 2024 et le prélèvement fiscal associé prendra fin.

Les écoles du RSD sont confrontées à des défis

- **Santé, sécurité et sûreté** : Le lycée de Ridgeview (Ridgeview High School) possède plusieurs points d'entrée qui posent des problèmes de sécurité ; les systèmes de sécurité incendie dans l'ensemble du district sont vieillissants ; plusieurs écoles ont besoin de clôtures de sécurité pour améliorer la sécurité des élèves.
- **Bâtiments scolaires vieillissants** : L'âge moyen des bâtiments du RSD est de 50 ans. Bien qu'ils soient bien entretenus, de nombreux bâtiments contiennent des systèmes d'origine qui ont atteint la fin de leur durée de vie. Les installations électriques, les systèmes de ventilation, de chauffage et de refroidissement, les toits, les revêtements de sol, les fenêtres, les trottoirs et la plomberie nécessitent des réparations ou des remplacements dans tout le district.
- **Réparations critiques nécessaires au lycée de Redmond (Redmond High School)** : Des spécialistes engagés par le RSD ont constaté que le toit et les tuyaux de chauffage à eau chaude âgés de 50 ans au lycée de Redmond (Redmond High School) devraient connaître une défaillance catastrophique dans les cinq prochaines années, ce qui devrait provoquer des inondations et une exposition à de l'amiante toxique, entraînant ainsi la fermeture de l'école.

Demande d'obligation pour 2024

Le RSD, en partenariat avec la communauté, a élaboré une recommandation pour une demande d'obligation pour construction scolaire qui, si elle est adoptée, permettra de :

- **Améliorer la santé, la sécurité et la sûreté** :
 - Créer une entrée unique et sécurisée au lycée de Ridgeview (Ridgeview High School)
 - Améliorations de la qualité de l'air
 - Élimination de l'amiante
 - Systèmes de sécurité incendie
- **Préserver les installations grâce à la modernisation des bâtiments à l'échelle du district**
 - Remplacer les toits, la plomberie, les revêtements de sol et les surfaces extérieures

- Mettre à jour les installations électriques, les systèmes de chauffage, de ventilation et de refroidissement.

- **Améliorer l'efficacité énergétique, réduire les coûts d'exploitation :**
Des projets d'efficacité énergétique à l'échelle du district, notamment le remplacement de systèmes de chauffage et de ventilation anciens et inefficaces nécessitant beaucoup d'entretien, l'installation d'un éclairage LED et de nouvelles fenêtres, ainsi que la création d'aménagements paysagers et de surfaces de jeu économes en eau, permettront d'économiser des milliers de dollars en frais d'entretien et d'exploitation annuels.

- **Réparations critiques, extension du CTE au lycée de Redmond (Redmond High School) :**
 - Remplacer les tuyaux du système de chauffage âgé de 50 ans, risquant de tomber en panne d'ici 5 ans
 - Agrandir et rénover les espaces pour la formation professionnelle, le sport et le théâtre

- **Agrandir l'école communautaire de Tumalo (Tumalo Community School) pour qu'elle retrouve son statut d'école K-8**

Contrôle et responsabilité des citoyens

En 2020, le RSD a créé un comité de surveillance des obligations, indépendant et dirigé par des citoyens, qui a supervisé l'utilisation des fonds des obligations. Le comité de surveillance continuerait dans le cadre de l'adoption de cette mesure. Le comité veillera à ce que les recettes des obligations soient utilisées uniquement pour des fins conformes au programme d'obligations approuvé par les électeurs et la législation de l'État.

Ces informations sont fournies par : Charan Cline Ed. D., Surintendant, district scolaire de Redmond (Redmond School District)

Mesure 9-175 – District des Parcs et Loisirs de la région de Redmond (Redmond Area Park and Recreation District)

Taxe d'option locale sur cinq ans pour les opérations des parcs et des loisirs.

Question : Le District doit-il imposer \$0,21 pour \$1.000 de valeur imposable pendant cinq ans pour les opérations à partir de 2025-2026 ? Cette mesure peut entraîner une augmentation des taxes foncières de plus de trois pour cent.

Résumé : La mesure, si elle est approuvée, autorisera le District des Parcs et Loisirs de la région de Redmond (Redmond Area Park and Recreation District) à prélever des impôts pour financer les coûts d'exploitation annuels des services nouveaux et existants, assurer le fonctionnement des installations du district et étendre les programmes à destination des citoyens du district. La mesure prévoit un prélèvement d'exploitation à option locale d'un taux maximum de \$0,21 pour \$1.000 de valeur imposable évaluée applicable au district pendant cinq ans, à compter du 1er juillet 2025. Le taux proposé augmentera approximativement ainsi : \$1.181.977 en 2025-26 ; \$1.217.991 en 2026-27 ; \$1.255.086 en 2027-28 ; \$1.293.293 en 2028-29, et \$1.332.647 en 2029-30 pour un total de \$6.280.995.

Déclaration explicative

Le District des Parcs et Loisirs de la région de Redmond (Redmond Area Park and Recreation District RAPRD) fournit des installations et des activités de parcs et de loisirs aux résidents de la grande communauté de Redmond, en Oregon. Le district gère plusieurs installations, notamment le Centre aquatique Cascade (Cascade Swim Center), la Salle communautaire Pleasant Ridge (Pleasant Ridge Community Hall) et le Complexe sportif High Desert (High Desert Sports Complex), et supervise des terrains de parc non aménagés réservés à un usage récréatif futur.

Le RAPRD propose une large gamme de programmes de loisirs pour divers groupes d'âge et d'intérêts. Il s'agit notamment de ligues sportives pour jeunes et adultes, de programmes STEM, de cours de cuisine et d'art, de leçons de natation, de camps sportifs et de programmes de fitness.

En novembre 2022, les électeurs ont approuvé une mesure d'obligation générale pour financer la construction d'un nouveau centre de loisirs communautaire ; cependant, un prélèvement d'option locale sur le même bulletin de vote n'a pas été adopté. La nouvelle installation, actuellement en construction, est conçue pour soutenir des

activités récréatives, de remise en forme, thérapeutiques et aquatiques multigénérationnelles. Les installations prévues comprennent une piscine à huit couloirs, une piscine de loisirs, des salles de fitness en groupe, des équipements de cardio et de musculation, ainsi qu'un gymnase aménagé pour le basket-ball, le volley-ball et le pickleball. Le centre comprendra également une piste de marche autour du gymnase et des salles polyvalentes pour diverses activités et événements.

Les opérations du District sont principalement financées par un taux permanent d'imposition de \$0,3717 pour \$1.000 de valeur imposable évaluée. Bien que ce taux ait historiquement suffi, il ne suffit pas à couvrir les coûts d'exploitation de la nouvelle installation plus grande, en parallèle avec ceux des installations existantes. Pour remédier à ce déficit, le RAPRD propose un prélèvement d'option locale au taux de \$0,21 pour \$1.000 de valeur imposable évaluée. Si les électeurs l'approuvent, ce prélèvement fiscal débiterait le 1er juillet 2025 et durera cinq ans. Les revenus supplémentaires permettraient de financer le fonctionnement du nouveau centre communautaire de loisirs.

Pour une maison d'une valeur imposable évaluée (Taxable Assessed Value TAV) de \$250.000, le prélèvement fiscal proposé entraînerait un coût estimé à \$52,50 par an, soit \$4,38 par mois. La formule pour calculer l'impact individuel est la suivante : $TAV \times 0,00021 = \text{Impôt annuel}$

Ces informations sont fournies par : Katie Hammer, Directrice générale, District des Parcs et Loisirs de la région de Redmond (Redmond Area Park and Recreation District)

Mesure 9-176 – District de conservation des sols et de l'eau de Deschutes (Deschutes Soil and Water Conservation District)

Fixer un plafond permanent pour les taux d'imposition

Question : Le District doit-il être autorisé à imposer \$0,06 pour \$1000 de valeur imposable comme plafond permanent pour les taux d'imposition à partir de 2025-2026 ?

Résumé : Le District de conservation des sols et de l'eau de Deschutes (Deschutes Soil and Water Conservation District) dessert l'ensemble du Comté de Deschutes. Les services du District encouragent les efforts volontaires de conservation de l'eau, de protection de l'approvisionnement en eau potable, d'amélioration de la santé des sols pour les fermes et les exploitations agricoles locales, de soutien à la santé des forêts, de réduction du risque d'incendie de forêt, d'amélioration de l'habitat des poissons et de la faune, de contrôle des mauvaises herbes envahissantes, de restauration des cours d'eau et de conservation des zones naturelles et des espaces verts. Le District ne crée ni n'applique de règlements. Le District est actuellement financé par des subventions à court terme. Le District a procédé à une évaluation approfondie des besoins en ressources naturelles et demande aux électeurs d'approuver un plafond de taux permanent dans lequel le montant maximum que le district peut prélever est de \$0,06 pour \$1000 de valeur imposable. Ce taux ne peut être augmenté en vertu de la loi. Si le montant maximum est prélevé, il ne coûtera pas plus de \$14,28 par an pour une propriété moyenne évaluée à \$238.000. Les recettes ainsi obtenues permettront au District de fournir une éducation, une assistance technique et de financer des efforts de conservation par le biais de projets destinés aux communautés urbaines et rurales, aux agriculteurs, aux forestiers, aux entreprises, aux écoles et aux agences. Les rapports financiers du District font l'objet d'un audit annuel et sont mis à la disposition du public.

Déclaration explicative

Le District de conservation des sols et de l'eau de Deschutes (Deschutes Soil and Water Conservation District) a été créé en 1947 pour protéger et améliorer les ressources naturelles du comté de Deschutes. La zone du District s'étend sur l'ensemble du comté. Le District fournit une éducation, une assistance technique et un financement de projet aux propriétaires fonciers locaux et aux communautés sur la façon de protéger et de conserver notre eau propre, de maintenir des sols et des forêts sains, de réduire le risque d'incendie de forêt, de protéger les poissons et la faune, de réduire les mauvaises herbes nuisibles, de protéger les exploitations agricoles et

d'améliorer les jardins urbains et les espaces verts pour tous les résidents. Le travail du District dans les zones rurales protège les cours d'eau qui traversent les zones urbaines et suburbaines du comté de Deschutes. Jusqu'à présent, le District a surtout collaboré avec les habitants des zones rurales et les agriculteurs locaux. Le District s'associe fréquemment à des organisations locales, étatiques et fédérales pour travailler sur des projets essentiels à l'environnement et à l'économie du Comté de Deschutes. En ce moment, les seules sources de revenus du District sont des subventions ou des accords à court terme.

Ces dernières années, le District a vu augmenter le nombre de demandes de services qui dépassent sa capacité à fournir une assistance. À partir de décembre 2023, le District a organisé des séances d'écoute avec les parties prenantes du comté ainsi que des enquêtes en ligne et par courrier pour solliciter l'avis des citoyens sur les domaines dans lesquels le District devrait investir ses ressources. Les communautés ont demandé avec insistance que le District intensifie ses efforts en faveur d'une gestion durable de l'eau, des terres cultivées et des espaces ouverts du comté, qu'il travaille davantage dans les zones rurales et agricoles, qu'il apporte une assistance technique aux propriétaires privés de forêts et de bois et qu'il étende ses services aux zones urbaines. Un financement stable est nécessaire pour assurer les fonctions vitales de base et fournir les services demandés.

Le District a préparé un plan stratégique intégrant les demandes des partenaires et des citoyens (disponible sur son site Web) qui explique comment il entend répondre aux besoins et comment les recettes proposées seront utilisées.

- Protéger l'eau potable, les poissons et la faune.
- Encourager les bonnes pratiques de gestion qui empêchent les pesticides et les engrais de pénétrer dans nos réserves d'eau.
- Informer les propriétaires fonciers et leur fournir une assistance technique et financière sur l'efficacité de l'irrigation et sur la manière de minimiser l'utilisation de l'eau.
- Améliorer la santé des sols en contrôlant l'érosion, en luttant contre les mauvaises herbes envahissantes et en les protégeant contre les sécheresses néfastes.
- Établir des partenariats avec les propriétaires fonciers urbains, les organisations de quartier et les organismes publics pour planter des végétaux indigènes tolérant la sécheresse dans les zones urbaines et promouvoir les fermes/jardins urbains.
- Aider les propriétaires de bois et de forêts privées à améliorer la santé des forêts, à protéger la qualité de l'eau, à réduire les risques d'incendie et à améliorer l'habitat des poissons et des animaux sauvages.
- Sensibiliser les habitants du comté, en particulier les enfants et les jeunes, les éducateurs et les habitants défavorisés, à la conservation, à la nature et au jardinage.
- Soutenir les agriculteurs locaux qui fournissent des aliments et des boissons frais, sains et abordables.

- Promouvoir une meilleure protection des pollinisateurs.
- Soutenir les partenariats avec les organisations fédérales, étatiques, locales, publiques et à but non lucratif dans le Comté de Deschutes.
- Collaborer avec les partenaires pour combler les lacunes mutuellement identifiées tout en évitant les doubles emplois.

Le comté de Deschutes est en pleine expansion. Pour répondre au besoin croissant de services et protéger les ressources naturelles, il est essentiel que le district évolue en fonction de ces besoins. Le taux d'imposition permanent proposé aidera le District à offrir une assistance technique et financière, une planification de la conservation et des services d'éducation à un plus grand nombre de propriétaires de terres rurales, de propriétaires de forêts, de résidents urbains et de collectivités.

Ces informations sont fournies par : Jeffrey Rola et James Warren, Co-directeurs du Conseil d'administration, District de conservation des sols et de l'eau de Deschutes (Deschutes Soil and Water Conservation District)

Mesure 9-177 – Ville de Redmond (City of Redmond)

Vote consultatif pour autoriser les dispensaires de marijuana dans la ville.

Question : La ville de Redmond (City of Redmond) devrait-elle modifier le Code municipal pour autoriser les dispensaires de marijuana dans la ville ?

Résumé : Cette mesure est une recommandation non contraignante au Conseil municipal sur l'opportunité de modifier le Code municipal afin d'autoriser l'octroi de licences pour les dispensaires de marijuana dans la juridiction de la Ville de Redmond (City of Redmond).

La loi de l'Oregon autorise la possession, la fabrication et la vente de marijuana par/à des adultes, sous réserve de l'obtention d'une licence, d'une réglementation et d'une taxation au niveau de l'État. Comme le prévoient les lois et en vertu du gouvernement autonome, Redmond est en mesure de réglementer les activités liées à la marijuana. Le Code municipal actuel de Redmond n'autorise pas l'octroi de licences commerciales aux dispensaires de marijuana.

Si elle est approuvée, la mesure recommanderait au Conseil municipal de modifier le Code municipal afin de permettre l'octroi de licences aux dispensaires de marijuana et de réglementer les dispensaires de marijuana ainsi que d'autres types d'entreprises liées à la marijuana dans la ville. Si cette mesure est approuvée, la Ville serait admissible à recevoir des distributions de recettes fiscales pour la marijuana provenant des détaillants et des entreprises du secteur de la marijuana.

Déclaration explicative

La mesure 91 du scrutin de l'Oregon, adoptée en 2014, autorise les adultes à posséder, produire et vendre de la marijuana, sous réserve des licences d'État, de la réglementation et de la taxation. Comme le prévoient les lois de l'Oregon et en vertu de l'autorité du gouvernement autonome, Redmond est en mesure de réglementer les activités liées à la marijuana.

La Commission de contrôle des boissons alcoolisées de l'Oregon (Oregon Liquor Control Commission) délivre des licences aux producteurs, transformateurs, grossistes et détaillants de marijuana récréative. Le Code municipal actuel de Redmond n'autorise pas l'octroi de licences commerciales aux entreprises qui ne respectent pas les lois

fédérales, étatiques et locales. La vente de marijuana au détail n'est pas autorisée par la loi fédérale.

Si elle est approuvée, la mesure recommanderait au Conseil municipal de modifier le Code municipal afin de permettre la vente de marijuana au détail, sous réserve des réglementations adoptées concernant l'heure, le lieu et les modalités, ce qui permet d'imposer des contrôles locaux raisonnables aux entreprises qui vendent de la marijuana aux consommateurs. En général, ces réglementations peuvent inclure la restriction des dispensaires de marijuana à certaines zones, la limitation des heures d'ouverture, et l'établissement de distances minimales obligatoires entre les dispensaires, les écoles, les centres de garde d'enfants et les établissements de traitement.

Si elle est approuvée, cette mesure rendrait la ville éligible à la distribution des recettes fiscales de l'État sur la marijuana conformément aux lois de l'État, ainsi que des recettes fiscales locales sur la marijuana provenant des détaillants de marijuana et des entreprises liées à la marijuana.

Ces informations sont fournies par : Kelly Morse, Greffier/Fonctionnaire électoral de la Ville de Redmond (City of Redmond)

Mesure 9-178 - Ville de Redmond (City of Redmond)

Impose une taxe municipale sur les produits vendus par les détaillants de marijuana.

Question : Redmond doit-elle imposer une taxe de trois pour cent sur la vente de produits de marijuana par les détaillants de marijuana sur le territoire de la ville ?

Résumé : La loi de l'État autorise le conseil municipal à adopter une ordonnance à soumettre aux électeurs de la ville, imposant une taxe ou une redevance de trois pour cent sur la vente de produits de marijuana dans la ville par un détaillant de marijuana titulaire d'une licence.

Si cette mesure est approuvée, les détaillants de marijuana autorisés vendant des produits dans la ville seraient soumis à une taxe de trois pour cent. Le détaillant de marijuana serait responsable de la collecte et du versement de la taxe au point de vente.

Déclaration explicative

Si cette mesure est approuvée, les détaillants de marijuana opérant dans la ville seront soumis à une taxe pouvant aller jusqu'à trois pour cent sur les produits de marijuana qu'ils vendent. Il n'existe aucune restriction quant à l'utilisation par la ville des revenus générés par cette taxe.

En vertu de la mesure 91, adoptée par les électeurs de l'Oregon en novembre 2014 et codifiée dans le chapitre 475C de l'ORS, la Commission de contrôle des alcools de l'Oregon (Oregon Liquor Control Commission) doit délivrer une licence pour la vente au détail de la marijuana à usage récréatif. L'ORS 475C.453 prévoit qu'un conseil municipal peut adopter une ordonnance imposant une taxe maximale de trois pour cent sur la vente de produits de marijuana (y compris les concentrés de marijuana, les extraits, les produits comestibles et autres produits destinés à la consommation et à l'usage humain) par les titulaires d'une licence de vente au détail dans la ville, mais le conseil doit soumettre cette ordonnance aux électeurs lors d'une élection générale dans tout l'État.

Le conseil municipal de la ville de Redmond (City of Redmond city council) a adopté une ordonnance imposant une taxe pouvant aller jusqu'à trois pour cent sur les produits liés à la marijuana vendus par les détenteurs d'une licence de vente au détail dans la ville et, par conséquent, a soumis cette mesure aux électeurs.

Ces informations sont fournies par : Kelly Morse, Greffier/Fonctionnaire électoral de la Ville de Redmond (City of Redmond)

Mesure 9-179 - Ville de Redmond (City of Redmond)

DÉCLARATION D'UN MORATOIRE DE DEUX ANS SUR LES CENTRES DE SERVICE DE PSILOCYBINE.

Question : La Ville de Redmond (City of Redmond) doit-elle prolonger le moratoire de deux ans sur les centres de services de psilocybine dans la Ville de Redmond (City of Redmond) ?

Résumé : La loi de l'État autorise la distribution et la possession de psilocybine et de psilocine sous licence. Le conseil municipal peut adopter une ordonnance qui sera soumise aux électeurs en vue d'un moratoire sur l'établissement de cette activité enregistrée ou autorisée. En 2024, la Ville de Redmond (City of Redmond) a approuvé une mesure de vote pour un moratoire de deux ans sur les centres de services de psilocybine.

Si elle est approuvée, cette mesure interdirait l'installation d'opérateurs de centres de services de psilocybine dans la zone relevant de la juridiction de la Ville de Redmond (City of Redmond) pour une période supplémentaire de deux ans. L'interdiction entrerait en vigueur le 1er janvier 2025 et prendrait fin automatiquement le 31 décembre 2026.

Si la mesure n'est pas approuvée, les centres de services de psilocybine seraient autorisés à opérer dans la zone relevant de la juridiction de la Ville de Redmond (City of Redmond), conformément aux réglementations relatives à l'heure, au lieu et à la manière, à compter du 1er janvier 2025.

Déclaration explicative

L'approbation de cette mesure interdirait l'installation de centres de services de psilocybine dans la Ville de Redmond (City of Redmond) pendant deux ans.

Un conseil municipal peut adopter une ordonnance interdisant l'installation de commerces liés à la psilocybine au sein de la ville, mais le conseil municipal doit soumettre l'ordonnance aux électeurs lors d'une élection générale dans tout l'État. Le conseil municipal de la Ville de Redmond (City of Redmond) a adopté une ordonnance interdisant l'installation de centres de services de psilocybine au sein de la Ville de Redmond (City of Redmond) pendant deux ans et, par conséquent, a soumis cette mesure aux électeurs.

Les électeurs ont précédemment approuvé un moratoire de deux ans sur l'installation d'entreprises liées à la psilocybine dans la ville, qui prendra fin le 31 décembre 2024.

Si elle est approuvée, cette mesure prolongerait l'interdiction actuelle de centres de services de psilocybine dans la Ville de Redmond (City of Redmond) jusqu'au 31 décembre 2026.

Si cette mesure n'est pas approuvée, l'Autorité de santé de l'Oregon (Oregon Health Authority) commencerait à accepter les demandes pour l'installation de centres de services de psilocybine dans la Ville de Redmond (City of Redmond), à partir de janvier 2025.

Ces informations sont fournies par : Kelly Morse, Greffier/Fonctionnaire électoral de la Ville de Redmond (City of Redmond)